



PROCES VERBAL ELECTRONIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Lundi 13 octobre 2025 - consultation électronique

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Consultés : Chakib AOUIDAT - Fabien BAUMANN - Christophe BIDAL - Clément BRUOT - Christophe CAILLIET - Régis CHAMPET - Thierry CORROYER - Antoine DE PANDIS - Mohamed EL OUAZZANI - Marie FALQUERHO - Marilyn GRANDVOINET - Jean-François GONDELLIER - Mohamed MBITEL - Laurent MOINET - Christophe NOGUES - Joëlle PARISOT - Bernard PAUTONNIER -- Philippe PRUDHON - Christian RENIER - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Jérôme THIBERT - Françoise VALLET - Didier VINCENT - Nicolas VUILLEMIN - Christian WALGENWITZ - Thierry WANIART - Haithem ZAIED

Pour information : Laurent KLIMCZAK

1 – COMPLEMENT INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il existe à la clôture de l'exercice 2024/2025 un contrat de maintenance conclu le 13/12/2022 entre la Ligue Bourgogne Franche Comté de Football et la société EM ASCENSEURS dont M. Fabien BAUMANN était à l'époque le représentant légal.

A l'issue de l'Assemblée Générale Elective du 09/11/2024, M. Fabien BAUMANN, toujours représentant légal de la société EM ASCENSEURS, a été élu membre du Conseil d'Administration.

Pour autant, les modalités et conditions financières initiales du contrat de maintenance dont l'application s'est poursuivie sur l'exercice 2024/2025 n'ont pas évolué de façon substantielle à la suite de l'élection de M. Fabien BAUMANN en qualité d'administrateur.

Par conséquent, la Ligue Bourgogne Franche Comté considère que ce contrat ne revêt pas les caractéristiques d'une convention réglementée.

Les membres du Conseil d'Administration ont bien pris en compte cette information.

2 - REGLEMENT INTERIEUR POLE ESPOIRS

Le Règlement du Pôle Espoirs est transmis aux membres du Conseil d'Administration.

A la majorité, le Conseil d'Administration valide le Règlement Intérieur pour la saison 2025-2026. **(Annexe 1)**

Le Président du Comité de Pilotage et le Directeur du Pôle sont chargés de la mise en application de ce Règlement Intérieur.'

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général

Thierry CORROYER